



OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE

PRÉOCCUPANTE EXACERBATION DES TENSIONS EN TURQUIE

LE POINT DE VUE DE DIDIER BILLION, DIRECTEUR ADJOINT DE L'IRIS

Octobre 2015

PRÉOCCUPANTE EXACERBATION DES TENSIONS EN TURQUIE

LE POINT DE VUE DE

Didier BILLION / Directeur adjoint de l'IRIS

La situation politique qui prévaut désormais en Turquie ne manque pas de préoccuper et les plus vives inquiétudes peuvent être formulées quant aux évolutions potentielles des semaines à venir. En refusant clairement le projet de présidentialisation du régime porté par Recep Tayyip Erdoğan, les citoyens turcs ont fait la preuve d'un incontestable sens politique et ont prouvé leur maturité lors du scrutin législatif du 7 juin 2015. Malheureusement, les tendances autoritaires du pouvoir exécutif, à l'œuvre depuis plusieurs années, se heurtent frontalement à cette aspiration démocratique manifeste. Ce faisant, le président turc n'hésite pas à remettre en cause les incontestables progrès - dont lui-même fut un des vecteurs dans les premières années qui ont suivi son accession au pouvoir - que la société turque a générés depuis quinze ans. Aux niveaux politique, économique, diplomatique, les atouts dont la Turquie dispose, et qui la placent comme un acteur incontournable des scènes régionale et internationale, semblent peu à peu dilapidés. Le gâchis est immense et un sursaut s'impose pour que ce pays puisse reprendre la place qui lui revient.

Le point de départ factuel de la très dangereuse montée des affrontements actuels est l'attentat commis à Suruç le 20 juillet, contre de jeunes militants qui préparaient une mission d'aide à la reconstruction de la ville de Kobané. Cet attentat, attribué à Daech, suivi de l'assassinat à leur domicile, par un commando du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), de deux policiers accusés d'avoir des relations complices avec l'organisation djihadiste, va déclencher une vague de violences multiformes. Bien sûr, nul ne peut contester la nécessité du combat résolu contre le terrorisme, mais cette perspective doit être encadrée par un objectif politique clairement énoncé et ne peut se contenter de déclarations générales et désincarnées. Ainsi, pour ce qui concerne la lutte contre Daech, on ne peut que se féliciter de constater que les autorités politiques d'Ankara se soient enfin clairement engagées et affirment vouloir prendre toute leur place dans la coalition initiée et dirigée par les Etats-Unis. Force est toutefois d'admettre que l'intensité des bombardements turcs contre

l'organisation djihadiste est nettement moindre que celle des bombardements contre les positions du PKK. Deux poids-deux mesures ?

L'interrogation ramène à la question kurde, dont il faut réaffirmer au passage que le PKK n'est qu'un des paramètres. On doit d'abord s'interroger sur les raisons qui amènent Recep Tayyip Erdoğan à qualifier cette organisation d'ennemi public numéro un, alors qu'un processus de négociations, certes laborieux, était engagé avec elle depuis la fin de l'année 2012. Il ne faut certes pas être naïfs et admettre que le PKK utilise des méthodes absolument condamnables, mais comprendre aussi que ce dernier est visiblement traversé par des sensibilités contradictoires : l'une prônant la poursuite du processus de négociation, l'autre privilégiant au contraire la voie armée à outrance. C'est pourquoi, dans ce type de situation, il faut tenter de jouer sur les divergences et ne pas hésiter à s'appuyer sur ceux et celles qui désirent reprendre la voie de la négociation. En outre, il est de ce point de vue totalement irresponsable d'amalgamer le Parti démocratique des peuples (HDP) et le PKK dans la même logique.

Quelle que soit l'appréciation que l'on puisse porter sur le premier, il est désormais un parti parlementaire qui a recueilli 13 % des suffrages exprimés lors du scrutin législatif du mois de juin. Ainsi, l'instruction judiciaire ouverte à l'encontre de son principal dirigeant, Selahhatin Demirtas, ne leurre personne : il s'agit pour le pouvoir de criminaliser un parti qui, répétons-le, est un parti légal et parlementaire. C'est pourquoi les appels de Demirtas à l'adresse du PKK à cesser les violences ne peuvent être méprisés et repoussés d'un revers de main. Dans le même ordre d'idée, les attaques organisées par des milieux apparemment liés au pouvoir et/ou aux forces nationalistes extrémistes contre les bureaux du HDP doivent être sanctionnées.

Pour ce qui concerne le PKK, nous savons parfaitement qu'il se trouve toujours sur les listes des organisations qualifiées de terroristes par la Turquie, les Etats-Unis et l'Union européenne, mais cela ne peut pas occulter le fait qu'il constitue un symbole et un référent pour une partie de la jeunesse turque d'origine kurde, notamment au Sud-Est du pays. Cette fraction de la jeunesse, socialement déclassée, aux perspectives d'avenir bien sombres, ne croit trouver de solution que dans la révolte contre l'Etat et se trouve, *de facto*, instrumentalisée par l'aile la plus radicale du PKK. C'est à la lumière de ces éléments que l'on

peut constater l'éclosion de zones de non droit dans quelques villes de l'Anatolie orientale, certaines, peu nombreuses, allant jusqu'à proclamer leur autonomie vis-à-vis de l'Etat.

Face à ces multiples défis dont on comprend qu'ils ne peuvent se résoudre que par des solutions politiques et sociales, Recep Tayyip Erdoğan a, pour sa part, choisi la stratégie de la tension. Comme à son habitude, il polarise la situation et cherche à aiguïser les clivages. La manœuvre est assez claire, il s'agit ainsi de surfer sur le caractère anxiogène de la situation et de parvenir à capter ainsi la fraction la plus nationaliste de l'électorat turc pour tenter de remporter les élections législatives anticipées convoquées le 1^{er} novembre 2015.

Cette stratégie de la tension est politiquement irresponsable pour au moins trois raisons. Est-il tout d'abord envisageable de tenir, dans des conditions acceptables, des élections nationales alors que certaines parties du pays connaissent une situation sécuritaire incompatible avec l'exercice serein des droits démocratiques élémentaires ? Facteur aggravé par les attaques incessantes que subissent les médias qui restent encore indépendants et qui critiquent la fuite en avant du pouvoir. Ensuite, il s'avère, d'après les sondages, dont on peut certes admettre qu'il faille les manier avec précaution, que le calcul de Recep Tayyip Erdoğan est assez vain puisque le parti dont il défend les intérêts, le Parti de la justice et de développement, ne semble pas à ce jour faire un score très différent de celui réalisé le 7 juin dernier. Enfin, et surtout, comment admettre qu'un président de la République, démocratiquement élu en août 2014, n'hésite pas à plonger son pays dans une logique d'affrontements de plus en plus aigus pour aboutir à ce qui désormais constitue son obsession politique : parvenir à présidentialiser le régime de façon à pouvoir gouverner sans aucune entrave.

Il n'est pas acceptable qu'un homme prenne le risque de l'engrenage d'une guerre civile pour des objectifs qui sont au final fort personnels et qui ne correspondent aucunement aux intérêts nationaux de la Turquie. Le calcul est d'autant plus grave que le pays se trouve au sein d'une aire géopolitique soumise à de fortes turbulences dont nul ne semble pouvoir véritablement anticiper les dynamiques.

Il est plus qu'urgent que les forces politiques, en premier lieu celle qui détient les principaux leviers du pouvoir, remettent l'intérêt général au centre de leurs objectifs. La Turquie qui

représentait un pôle de stabilité dans une région en proie au chaos ne doit pas à son tour sombrer dans celui-ci. C'est non seulement son intérêt mais aussi celui des tous ses partenaires. ■

PRÉOCCUPANTE EXACERBATION DES TENSIONS EN TURQUIE

LE POINT DE VUE DE

Didier BILLION / Directeur adjoint de l'IRIS

OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

contact@iris-france.org

www.iris-france.org